

VŒU

DANS LE BUT D'ENCOURAGER LA LECTURE DES ENFANTS ET LA FREQUENTATION DES LIBRAIRIES DE QUARTIER

Déposé en conseil d'arrondissement du 28 septembre 2021

- Considérant la place essentielle que tient la lecture dans la formation intellectuelle et dans l'apprentissage à la culture, bien au-delà de la seule réussite scolaire,
- Considérant que le goût de la lecture s'acquiert notamment par la fréquentation de ces objets particuliers que sont les livres,
- Considérant qu'avec les bibliothèques, les librairies sont les lieux privilégiés où croiser les livres, les feuilleter, les découvrir...
- Considérant que ce modèle est mis en danger par la vente en ligne mais aussi l'essor des livres électroniques, et qu'il y a lieu de favoriser ce lien entre les librairies et la jeune génération,
- Considérant qu'un livre a du sens dans la mesure où un lecteur s'en empare, et qu'il s'en emparera d'autant plus volontiers qu'il l'aura choisi lui-même,
- Considérant que le passage à l'école élémentaire est un moment particulier puisque les élèves vont y apprendre à lire,
- Considérant que le passage au collège est un autre moment particulier, qui correspond fréquemment pour les jeunes adolescents à l'accès à plus d'écrans numériques, avec selon les chiffres de l'Éducation Nationale, une baisse sensible du nombre de livres lus par plaisir,
- Considérant qu'il s'agit aussi de quitter un établissement précédent, où l'élève a passé une partie conséquente de sa jeune vie, ce qui en soi justifie d'être marqué par un cadeau en souvenir,
- Considérant les expériences positives en ce sens de diverses municipalités
- considérant que l'Inventaire des commerces 2020 et l'Évolution 2017-2020 de l'APUR fait état d'un nombre de librairies diminuant depuis plus de 20 ans à Paris (-39 % soit -405 librairies depuis 2000)
- Considérant aussi que les librairies ont été mises à mal par la crise sanitaire et que outre leur impact sur le chiffre d'affaires des librairies les périodes de fermeture pendant le premier confinement ont contribué à distendre le lien entre les lecteurs et les libraires même si les lecteurs ont en même temps pris conscience de ce fait de leur attachement à leurs librairies de quartiers

-Considérant qu'une telle mesure s'inscrit dans la démarche de soutien affichée par la mairie aux librairies qui font partie de l'identité de notre arrondissement

le conseil d'Arrondissement, sur proposition d'Antoinette Kis émet le vœu que

La mairie d'arrondissement offre un chèque-cadeau d'une valeur de 20 euros, à valoir dans une librairie de quartier, à chaque élève qui sort de l'école maternelle pour entrer en élémentaire ainsi qu'à chaque élève qui sort de l'école élémentaire pour entrer au collège.